MÉDAILLE D'HONNEUR des sapeurs-pompiers

La Médaille d'Honneur à ec rosette est décernée aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent, qui se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions.

NORD

Médaille de vermeil (suite)

Boidin (Jules), caporal à Rosendaël ; Broudenoux (François), sergent à Louvroil ; Caffiaux (Victor), sergent à Hautmont ; Carin (Jean-Baptiste), sapeur à Rœulx ; Caron (Ferdinand), sergent à Douchy ; Caron (Louis), adjudant à Douchy ; Cauchez (Jean-Baptiste), sergent à Rœulx ; Chavatte (Louis), sergent à Houplines ; Clément (Louis), sapeur à Rœulx ; Consille (Célestin), sapeur à Rœulx ; Consille (J.-Baptiste), sapeur à Rœulx ; Debaque (Henri), adjudant à La Chapelle-d'Armentières ; Deconynck (Emile), sapeur à Armentières ; Delattre (Henri), adjudant à Neuville-sur-Escaut ; Deleuze (Adolphe), sergent à Bruay-sur-Escaut ; Denain (François), sapeur à Fontaine-au-Pire ; Denain (Louis), sapeur à Fontaine-au-Pire ; Dhenry (Hermens), sergent à Thumeries ; Draux (Désiré), caporal au Quesnoy ; Dubois (Eugène), caporal à Somain ; Faubert (Gustave), sapeur à Caudry ; Gahide (Alphonse), sergent à Somain ; Gaisse (Corneille), sergent à Douchy ; Gamez (Edmond), sergent à Louvroil ; Gillodts (Nestor), sergent à Steenvoorde ; Gremez (Fernand), sapeur à Felleries ; Guilmain (Auguste), sapeur à Renescure ; Hénaut (Auguste), Caporal au Quesnoy ; Hennart (Jules), caporal à La Chapelle-d'Armentières ; Hennebert (Valérie), sergent à Ferrière-la-Grande ; Henry (Clovis), caporal à Thumeries ; Heugue (Maurice), caporal à Armentières ; Hochart (Gustave), caporal à La Chapelle-d'Armentières ; Hugé (Achille), sergent à Ferrière-la-Grande ; Lagache (Hubert), caporal à Thumeries ; Laheyne (Elie), sapeur à Armentières ; Langlois (Ephrem), sergent à Pont-sur-Sambre ; Laverdisse (Eugène), sapeur à Maubeuge ; Lebleu (Alfred), sergent-fourrier à Condé-sur-Escaut ; Lecouffe (Etienne), sapeur à Rœulx ; Léger (Léon), adjudant à Caudry ; Lelong (Henri), sergent à Douchy ; Lepoutre (Aimable), sergent à Bousbecque ; Lhermitte (Pierre), sergent à Ferrière-la-Petite.

MM. Liétard (Jules), sapeur à Rœulx ; Maillot (Arthur), sergent-chef à Douchy ; Méresse (Gustave), sergent à Thumeries ; Méresse (Isidore), sergent à Neuville-sur-Escaut ; Monnier (Adolphe), sergent à Condé-sur-Escaut ; Noblécourt (François), sergent à Neuville-sur-Escaut ; Occulisse (Augustin), sergent à Neuville-sur-Escaut ; Parent (Gustave), sergent à Ligny-en-Cambrésis ; Plantefève (Emile), sergent à Bousbecque ; Plouchart (Louis), sapeur à Rœulx ; Projet (François), sergent à Condé-sur-Escaut ; Quinet François, sapeur à Rœulx ; Rigaut (Augustin), sergent à Douchy ; Rompteau (Victor), sapeur à Rœulx ; Soenen (Jules), sergent à La Chapelle-d'Armentières ; Thiery (Jules), sapeur à Rœulx ; Trehou (Adolphe), sapeur à Somain ; Vanesse (Gaston), sapeur à Pont-sur-Sambre ; Vercruysse (François), sergent fourrier à La Chapelle-d'Armentières ; Villain (Adolphe), caporal à La Chapelle-d'Armentières ; Wuillamme (Lucien), sergent à Pont-sur-Sambre ; Cocheteux (Hyacinthe), sous-lieutenant à Escautpont ; Debève (Benoit), lieutenant à Haulchin ; Deglave (Charles), sous-lieutenant à Hornaing ; Allard (Jules), sergent à Bousbecque ; Bricout (Gustave), caporal à Escautpont ; Collet (Louis), caporal à Escautpont ; Danjou (Jean-Baptiste), sergent au Quesnoy ;

(A suivre).

LE PALMARÈS de l'Exposition Canine de Roubaix

Grands Prix d'Honneur

Prix du Président de la République : M. Vanderhaegen de Roubaix. — Prix de M. Guilbert : Mme Desplanques-Delattre de Tourcoing. — Coupe du Docteur Richir : M. F. Huge d'Ecaussines (Belgique). — Coupe Fastenackels : au plus beau chien, Ch. Kazan de l'Alouette à M. Vanderhaegen. — Coupe du Docteur Vanco : au plus beau couple, Les Malinois à M. F. Huge. — Coupe Fastenackels : au plus beau groupe, Les Schnauzers nains à M. Vanderhaegen. — Coupe Devriése: au plus beau lot d'élevage, Les Pékinois blancs à Mme Desplanques-Delattre.

Bergers Allemands (Mâles) : C.O.M., 1er T.B. Mil't à M. Rogier; 2e B. Jalk du Filon d'Or à M. Baert ; 3e B. Max du Filon d'Or à M. Demaertelaere, 4e B. Rintintin des Diablerets à M. Deffresnes ; 5e B. Baldo à M. Annotiaux. — C.J.M., 1er Exc. Marc de Thiméon à M. Denayer ; 2e T.B. Mil't à M. Rogier ; 3e B. Black Boy des Tours du Broel; 4e B. Jalk du Filon d'Or à M. Baert; 5e B. Mouraux à M. Bulteel ; 6e B. Max du Filon d'Or à M. Demartelaere. — C. Puppies M., 1er T.B. Mil't à M. Rogier ; 2e B. Béro des Tours du Broel à M. Boute ; 3e B. Mento à M. Rys ; M.T.H. Mars à M. Pluym. — C.L.M., 1er T.B. Mil't à M. Rogier ; 2e B. Mouraux à M. Bulteel. — C. G.M., 1er Exc. Marc de Thiméon à M. Denayer. — C.T.M., 1er B. Jacky à M. Haquette ; 2e B. Lucky à M. Lallement.

Bergers Allemands (Femelles) : C.O.F., 1er T.B. Tonia des Diablerets à M. Denayer ; 2e T.B. Kliny à M. Volral ; 3e B. Sarah du Pré Joli à M. Van Roekeghem. — C.E.E.F., 1er T.B. Kliny à M. Volral. — C.J.F., 1er B. Sultane à M. Savary ; 2e B. Liasse à M. Macou ; 3e B. Helda du Filon d'Or à M. Hespel. — C.L.F., 1er B. Helda du Filon d'Or à M. Hespel ; 2e Hella du Chien Producteur à M. Courmont. — C. Groupes, 1er prix Baldo des Diablerets ; Marc de Thiméon et Tonia des Diablerets à M. Denayer.

Groënenbaels (Mâles) : C.O.M., 1er C.A.C. Lion d'Or à M. Tanghe ; 2e R.C.A.C. Marino à M. F. Huge ; 3e B. Dick du Faubourg à M. Plamont. — C.E.N.M., 3e B. Dick du Faubourg à M. Plamont. — C. Pupules, M.T.H. A.B. Blacy à M. Dejeghère.

Tervueren (Femelle) : C.O.F., 1er C.A.C. Titania à M. D'Haene.

Malinois (Mâles) : C.O.M., 1er C.A.C. Slevy de la Clef des Champs à M. F. Huge. — C.J.M., 1er T.B. Monspada à M. F. Huge; 2e B. Jacky à M. Debouve. — C.L.M., 2e B. Jacky à M. Debouve.

Malinois (Femelles) : C.O.F., 1er C.A.C. Lune à M. F. Huge. — C.J.F., 1er T.B. Majitane à M. F. Huge. — C. Couple, 1er T.B. Sicky de la Clef des Champs et Majitane à M. F. Huge. — C. Groupe, Sicky de la Clef des Champs ; Monspada, Lune et Majitane à M. F. Huge.

Collies (Blue Merle) : C.O.F. 1er Exc. Kakmé de la Carluyère à M. Hautefeuille.

Collies (autres couleurs) : C.O.M., 1er T.B. Lido à M. D'Heygers J. ; 2e T.B. Kid du Vieux Tournai à M. Hautefeuille ; 3e T.B. Munich à M. D'Heygers M. — C.E.N.M. 1er T.B. Lido à M. J. D'Heygers. — C.J.M., 1er T.B. Munich à M. M. D'Heygers. — C. couple, 1er Lakmé de la Carluyère et Kid du Vieux Tournai à M. Hautefeuille.

Bobtails (Mâles) : C.C.M., 1er R.C.A.C., Ch. Pastoral Kingfischer à Mlle Howard.

Bobtails (Femelles) : C.O.F., 1er T.B. Dinah of Pastoral à Mlle Howard ; C.E.N.F., 1er T.B. Moute de Fay Estrées à Mlle Howard. — C.J.F., 1er T.B. Moute de Fay Estrées à Mlle Howard. — C. Groupe, 1er T.B. Ch. Pastoral Kingfischer ; Dinah of Pastoral et Moute de Fay Estrées à Mlle Howard.

Bouviers des Flandres (Mâles) : C.O.M., 1er T.B. Loïc del Roque du Moulin à Mlle Vancour ; 2e T.B. Lonker au Chenil de la Carluyère ; 3e T.B. Martin des Quartes à M. Homel. — C.E.E.M., 1er Exc. Jotan de Rongy à M. Fastenackels. — C.E.N.M., 1er Exc. Milton de la Vieille Place à M. Fastenackels. — C.J.M. et C. Puppies M., 1er T.B. Tambourin à M. Lavens ; 2e T.B. Mac de la Vieille Place à Mlle Lecoutre. — C.L.M., 1er Exc. Milton de la Vieille Place à M. Fastenackels ; 2e T.B. Tambourin à M. Lavens ; 3e T.B. Loïc del Roque du Moulin à Mlle Vancour. — C.G.M., 1er Jotan de Rongy à M. aFstenackels.

Bouviers des Flandres (Femelles) : C.O.F., 1er T.B. Kinasta à Mme Samain ; 2e T.B. Jaquette de Rongy à Mme Bocquet. — C.E.N.F., 1er T.B. Kinasta à Mme Samain. — C.E.E.F., 2e B. Lotte du Sapin Vert à M. Vercaigne. — C.J.F., 2e B. Mascotte au Chenil de la Carluyère. — C.L.F., 2e B. Lotte du Sapin Vert à M. eVrcaigne. — C. Puppies F., 2e B. Miss à M. Vitrant. — C. Couples, 1er Lonker et Mascotte au Chenil de la Carluyère.

Dobermann (Mâles) : C.O.M., 1er T.B. Kali à M. Decobecq.

Dobermann (Femelles) : C.J.F., 1er Exc. Mélidja à M. Pauvers. — C.L.F., 2e T.B. Nora à M. Verriest.

Dogues Allemands Arlequins (Mâles) : C.O.M. et C.G.M., 1er C.A.C. Pascha Van Chartreuse à M. Swysen.

Dogues Allemands Arlequins (Femelles) : C.O.F. et C.G.F., 1er C.A.C. Luceye à M. Swysen. — C. Couple, 1er Exc. Pascha Van Chartreuse et Luckye à M. Swysen.

Boxers Fauves (Mâles) : C.O.M., 1er C.A.C. Khaki de la Noiseraie à M. Baney ; 2e B. Loupiot de la Flaconnette à M. Piéters. — C.E.N.M., 2e B. Loupiot de la Flaconnette à M. Piéters. — C.J.M., 2e B. Loupiot de la Flaconnette à M. Piéters ; 3e B. Mirki du Nouveau Siécle à M. Eggermont.

Boxers Bringes (Mâles) : C.O.M., 1er T.B. Météor Van Saint Aagtendorpe à M. Lanselle. — C.J.M., 1er T.B. Météor Van Saint Aagtendorpe à M. Lanselle ; 2e T.B. Dick de Trépied à Mme Poissonnier. — C. Puppies, 1er T.B. Dick de Trépied à Mme Poissonnier.

Schnauzers (Moyens Femelles) : C.O.F., 1er Exc. Ch. Kalia du Graal à M. M. Desfontaines ; 2e T.B. — C. Couples, 1er Ch. Ingo de Préaar et Ch. Katia du Graal à M. M. Desfontaines, 2e.

Montagnes des Pyrénées (Mâles) : C.O.M., 1er C.A.C. Béout du Pic du Jer à M. Békart ; 2e T.B. Ramuntcho à M. Vandystadt. — C.E.N.M. et C. Puppies M., 1er T.B. Ramuntcho à M. Vandystadt. — C.J.M., 1er Exc. Boby à M. Debrauver.

Montagnes des Pyrénées (Femelles) : C.F. et C.E.N.F., 1er C.A.C. Lady de Guerveur à M. Vanlède.

Saint-Bernard (Mâles) : C.O.M. et C.E.E.M., 1er C.A.C. Ador Von den Lohnmatt à Mlle Germain ; 2e T.B. Colombo à M. Delsipée. — C.L.M., 1er T.B. Colombo à M. Delsipée.

DEUXIEME GROUPE

Fox-Terriers à poils lisses (Mâle) : C.L.M., 2e B. Kiss-Mé à Mlle Delehaye.

Fox-Terriers à poils durs (Mâles) : C.O.M., 1er C.A.C. Lucky des Wallemands à M. Leclercq ; 2e R.C.A.C. Kelles de la Ville des Doges à M. Martinage ; M.T.H. Louqsor des Wallemands à M. Bulteel. — C.J.M., 1er T.B. Jackie Lémy à M. Danneels ; 3e B. Marouf à Mme Bouchez. — C. Puppies M. ; 2e B. Poum à M. Renard ; 3e B. Marouf à Mme Bouchez. — C.L.M., 1er T.B. Jackie Lémy à M. Danneels ; M. H. Kazan à M. Duquesnoy.

Fox-terriers (à poils durs femelles) : C.O.F. 1er C.A.C. Lovely Violet à Mme Depin ; 2e R.C.A.C. Kate des Pernes à MM. Delahaye et Warie et H.R. Lucky Violet à Mlle Beck. — C.L.F. 2e B. Poupette, à Mme Harpages. — C.J.F. 2e B. Tchekie, à Mme Picavet.

(A suivre).

Agriculture Commerce Industrie

EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Un Congrès Régional de l'Agriculture aura lieu à Lille les 18, 19 et 20 Juillet

Le Comité du groupe de l'agriculture à l'Exposition du Progrès Social organise les 18, 19 et 20 juillet un congrès régional de l'agriculture, au cours duquel seront étudiés et discutés de grands problèmes d'actualité intéressant l'agriculture des laborieuses régions du Nord et de l'Est.

La journée de clôture de cette importante manifestation sera présidée effectivement par M. Queuille, ministre de l'Agriculture.

Le Comité insiste vivement pour que les associations agricoles et les agriculteurs prévoient dès maintenant leur participation à ce congrès dont le programme détaillé sera publié dans quelques jours.

TRAITEMENT CONTRE LE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

La Direction des Services agricoles communique l'avertissement suivant :

« Etant donné le temps chaud et humide qui sévit actuellement, il est possible que le mildiou de la pomme de terre se développe très prochainement. Quelques foyers très limités ont déjà été signalés. Nous engageons les cultivateurs à traiter aussitôt que possible leurs pommes de terre au moyen de bouillies cupriques (bouillie bordelaise ou bouillie bourguignonne) à 1 ou 2 pour cent ».

AVIS AUX PLANTEURS DE BETTERAVES

La Commission interdépartementale betteravière du Nord et du Pas-de-Calais informe les planteurs de betteraves que son assemblée générale aura lieu le jeudi 20 juillet, à 14 h. 30, salle de l'Hippodrome à Douai.

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant : 1. Rapport de M. Leclercq, président ; 2. Exposé par M. Hérent, vice-président, sur lefonctionnement des commissions de contingentement ; 3. Exposé par M. Achard, secrétaire général de la C. G. B., sur les questions sucre et alcool, et sur la question des indices ; 4. Questions diverses.

La Commission betteravière invite tous les planteurs du Nord et du Pas-de-Calais à venir assister à cette assemblée où les questions traitées et les décisions à prendre présentent pour eux le plus grand intérêt.

Cette assemblée sera suivie de l'assemblée générale de la Caisse régionale de solidarité professionnelle agricole dont l'ordre du jour sera le suivant : Rapport du président.

L'EXPORTATION DES POMMES DE TERRE

Le J.O. du 1er juin contient plusieurs avis aux importateurs et aux exportateurs.

Le premier avis indique les prescriptions que doivent observer les importateurs d eproduits agricoles contingentés, en particulier les importateurs d'oranges, mandarines d'Espagne, ainsi que de plantes vivantes

Le 2e avis indique aux importateurs ayant souscrit, à l'occasion de l'importation de certains produits étrangers, l'**engagement d'exporter des pommes de terre** d'origine métropolitaine.

Le 3e avis contient le texte d'un décret pris par le gouvernement allemand pour réglementer, au point de vue sanitaire, l'importation en Allemagne des plantes de pépinières, des légumes et des fleurs de provenance française.

MARCHÉ DE PARIS

PARIS, 28. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 10.75 ; devant 6.00 ; aloyau 17.50 ; cuisses 12.50 ; train entier 12.50 ; Veaux : 1re qual. 16.50 ; 2e qual. 14.70 ; 3e qual. 13.20 ; pan cuisseau 17.00 ; Moutons : 1re qual. 14.50 ; 2e qual. 11.45 ; 3e qual. 9.45 ; gigots 18.00 ; carrés parés 26.00 ; épaule 12.75 ; Porcs (entier ou demi) ; 1re qual. 15.50 ; filets 17.50 ; jambons 18.75 ; lards 7.25. — **Beurres** : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 19.75 ; Charente, Poitou, Touraine, 22.30 ; malaxés Normandie 19.25, malaxés Bretagne 18.00. — **Œufs** : Picardie et Normandie 585 ; Bretagne 510 ; Poitou, Touraine, Centre 600 ; Auvergne, Midi, 530 ; outre mer 492.50. — **Fromages** : Brie moyen 125 ; camembert Normandie 220 ; divers 140 ; Pont Lévêque 305 ; Port Salut 900 ; Gruyère et Comte 1.075. — **Volailles** : canards Rouennais 20.00 ; Nantais 18.00 ; fermes 13.00 ; lapins morts 15.15 ; oies en peau 12.00 ; poulets morts Nantais 22.25 ; de Bresse 25.25 ; poules mortes 16.00. — **Poissons** : barbues 12.00 ; bars 25.00 ; homards vivants 26.50 ; langoustes vivantes 24.00 ; maquereaux français gros 5.50; petits 9.00; merlans ordinaires 4.35 ; raies 3.50 ; sardines salées Bretagne 25.00 ; fraîches 40.00 ; soles 23.50 ; moules Isigny 120.

PARIS, 28. — **Comité National Interprofessionnel** — Pommes de terre et légumes : Les arrivages sont plus importants, mais la demande est calme. Les cours s'inscrivent en baisse sensible : Paimpol 57-58; région de Paimpol, 55-56 ; St-Malo, 58-60; Pont Labbé, 55 ; Esterling Bintje, environs de Paris non lavées, 70-72 ; Provence ordinaire 78-80 ; triées 90 grammes 90-95.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE. — **Clôture.** — Tendance : irrégulière, ventes 7.500 dont 250 au Call. Juin, 221.75 ; juillet, 219 ; août, 218 50 ; septembre, 214.25 ; octobre, 213.25 ; novembre, 212 ; décembre, 210.25 ; janvier, 210 25 ; février, 210.25 ; mars, 209 ; avril, 208 50 ; mai, 208.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Juin, inc. ; juil., 446 ; août, 438 ; sept. 430.50 ; oct., 426 ; nov., 419 ; déc., 416 ; janv., 414.50 ; février, 413 ; mars, 411; avril, 410.50 ; mai, 410.50; juin, 410.50. — Baisse : 2 francs.

LIVERPOOL. — Baisse : 1 à 6 pence.

NEW-YORK. — Hausse : 6 à 9 points.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Douai, 28. — Animaux amenés : 159 Bœuf, de 5 à 6.75 ; vache, de 2.50 à 6.00 ; taureau, de 4.00 à 5.50.

Veaux gras amenés : 120. De 6.00 à 9.25. Le tout au kilo vivant. Vente plus calme.

A Pecquencourt, 28. — Beurre de ferme, 11.75 la livre ; de laiterie, 11 fr. la livre ; œufs, 0.55 p. ; de cannes et d'oies, 1.05 p. ; pommes de terre, 0 90 le k. ; carottes, 3.00 la botte ; poulets, 34 à 40 fr. pièce ; poules, 28 à 35 fr. p. ; oies et dindes, 55 à 65 fr. p. ; canards, 30 à 38 fr. pièce ; lapins, 18 à 25 fr. p. ; pigeons, 15 à 16.25 la couple ; pintades, 40 à 45 fr. p.

A Valenciennes, 28. — Beurre, 23 à 24 fr. le kilo ; œufs, 0.75 à 0.80 pièce ; fromage blanc, 2.50 à 3 fr. le k. ; Hollande, 18 à 20 francs le k. ; Maroille, 11 à 12 fr. p. ; Camembert, 2.75 à 4.25 p. ; pommes de terre, 1.15 à 1.75 le k. ; carottes, 1 à 1.25 la petite botte ; poireaux, 1 à 1.25 la petite botte ; oignons, 1 fr. la petite botte ; aulx, 5 à 6 fr. le k. ; épinards, 2 à 2.50 le kilo ; laitues, 0.40 à 0.50 p. ; céleri, 1 à 1.25 le petit pied ; jambons, 44 à 48 fr. le k. ; tripes, 7 à 8 fr. le k. ; lard, 14 à 26 fr. le k. ; pigeons, 18 à 19 fr. le k. ; poulets vivants, 26 à 27 fr. p. ; morts, 30 francs le kilo ; poules vivantes, 21 à 25 fr. pièce ; mortes, 22 fr. le k. ; canards vivants, 22 à 26 fr. pièce ; morts, 20 à 24 fr. le k. ; lapins vivants, 22 à 25 fr. p. ; morts, 21 à 22 fr. le k. ; viande chevaline : Contre-filet, 26 à 28 fr. le k. ; bifteack, 25 à 26 fr. le k. ; cote, pot au feu et jarret, 6 à 7 fr. le kilo.

A Wormhoudt, 28. — 1.400 kilos de beurre en blocs, 19.50-20.50 ; 100 kilos beurre en pièces, 21-22 fr. ; 5.000 œufs, 15 à 17 fr. les 26 ; 30 poules, 42 à 45 fr. la couple ; 60 poulets, 30 à 45 fr. la couple ; 20 lapins, 12 à 25 fr. ; 10 canards, 30 à 32 francs.

A Le Nouviaux, 28. — Beurre, 9.50 à 10 fr. la livre ; œufs, 0.70.

A Audruicq, 28. — Beurre, 8.75-9 fr. la livre ; œufs, 15-15.25 fr. le quarteron ; poules vivantes, 48-55 fr. la couple ; poulets vivants, 50-60 fr. la couple ; pigeons vivants, 10-12 fr. la couple ; canards vivants, 30-40 fr. ; lapins vivants, 8-35 fr. ; oies vivantes, 45-55 fr.

A Avesnes-le-Comte, 28. — Beurre, 8 à 9.25 la livre ; œufs, 14 à 15 fr. le quarteron ; pommes de terre nouvelles, 90 à 100 fr. les 100 kilos ; poules vivantes, 34 à 42 fr. la couple ; poulets vivants, 36 à 46 fr. la couple ; pigeons vivants, 8 à 9 50 la couple , lapins vivants, 8 à 24 fr. pièce

Blé, 213 50 ; avoine, 70 fr. ; seigle, 100 francs ; escourgeon, 115-118 fr. ; maïs, 150 fr.

A Bruay-en-Artois, 27. — Marché assez animé, approvisionnement important.

Beurre, la livre, 11.50 ; œufs, les 26, 20 fr. ; fromages : camembert, la boîte, 4.50 ; maroille, 12 fr. ; hollande, 20 à 32 fr.

Légumes : pommes de terre, 1.50 le kil.; carottes, 1 fr. la botte; choux, 1.50 pièce ; choux-fleurs, 3 à 4 fr. ; poireaux, 1 fr. la botte ; haricots, 10 fr. le pot ; salades laitue, 0.40 pièce ; scarole, 0.50.

Volaille et lapins, la pièce : poules, de 2 à 32 fr. ; poulets, 20 à 32 fr. ; oies, 35 à 42 fr. ; canards, 24 à 32 fr. ; pigeons, 4.50 à 9 fr. ; lapins, 5 à 12 fr.

Boucherie à la livre suivant catégorie : bœuf, 3.50 à 20 fr. ; veau, 8 à 16 fr. ; mouton, 8 à 16 fr. ; porcs, 9.50 à 15 fr. ; Poisson, le kil. : rousettes, 4 fr. ; maquereaux, 5 fr. ; merlans, 2.50 ; raies, 5 francs.

MARCHÉ DES GRAINS

Température. — La température pendant cette dernière huitaine a été avec le temps couvert extrêmement favorable à la formation du grain. Depuis hier, elle s'élève à propos donnant à nos campagnes l'aspect le plus satisfaisant à tous points de vue.

Blés. — Calmes, inchangés, affaires au jour le jour.

Farines. — Avec la baisse des issues et notamment du son, le prix de la farine est de plus en plus ferme et appelé, croit-on, incessamment à une nouvelle hausse. La dernière réunion consultative des farines du Pas-de-Calais a fait ressortir le calcul du prix de revient de la farine à frs 315,32.

Sons. — Toujours calmes avec offres assez libérales. On cote livraison disponible frs 70-72 départ rayon Lille suivant fabricatpion et 3 de juin frs 71 en bonne qualité courante.

Remoulages. — Sans changement sur la semaine dernière, tendance soutenue. On cote en blancs de frs 115 à 120 ; demi-blancs frs 80 à 82 et bis frs 78 pour livraison disponible.

Recoupettes. — On cote en disponible frs 69 le tout les 100 kilos bruts nus départ Nord, Pas-de-Calais.

Orges et Escourgeons. — L'abstention des acheteurs rendus circonspects par la baisse incessante et le temps très favorable aux récoltes contribuent à affaiblir les prix des grains de brasserie. Les prix sont acétuellement si bas qu'ils ne présentent plus guère de risques, aussi attend-on à tout moment une reprise des affaires. En Afrique le marché est calme. Les rachats du découvert sont terminés cependant que les arrivages de marchandise deviennent plus abondants. On cote orges Beauce-Gâtinais 4 derniers, frs 92 départ, escourgeons Aisne-Champagne, juillet-août frs 90 départ, orges Afrique 4 derniers frs 80 wagon Dunkerque.

Malts. — Afrique frs 165 ; escourgeons frs 185 ; orges frs 195.

Maïze. — En rapproché, les cours et les affaires sont calmes, par contre l'activité a été grande ces jours-ci sur l'éloigné dont les cours ont enqfin permis de se placer à des conditions intéressantes. On cote Indochine belle qualité disponible frs 137 ; début juillet frs 130 ; août frs 115 ; 4 de septembrye, frs 110 ; Cinquantini Plata rouge fin juillet frs 177

Riz. — Faibles. Marché sans grande animation, la consommation de cet article étant toujours assez restreinte. On cote riz Saïgon n. 1 disponible frs 122 ; 4 de juillet, frs 123 ; brisures 1 et 2 disponibles frs 108 ; 4 de juillet frs 104. Le tout les 100 kilos bruts logés départ Dunkerque.

Seigles. — Les offres ont été un peu plus faciles ces jours-ci et ont provoqué une légère détente. On cote les Seigles de Champagne disponible frs 112 ; 5 d'août frs 106 départ Marne.

Sarrazins. — Tendance faible. On cote sarrazins de Bretagne disponible frs 116 départ ; 4 d'octobre frs 112 départ Bretagne.

Maroc. — Alpistes frs 175 ; lin, frs 242 ; millets frs 107 départ Dunkerque.

Avoines. — Marché stationnaire, peu d'offres de la culture demande régulière On cote jeunes-blanches frs 75 départ Somme, blanches frs 76 départ Somme.

Pailles. — Stationnaires. Pailles de blés, enballes pressées frs 235 départ Nord, Pas-de-Calais, pailels d'avoines en balles pressées frs 20 départ Nord, Pas-de-Calais.

Fourrages. — Plus fermes. Luzerne 1re coupe en bottes frs 680 rendu Nord, Pas-de-Calais ; trèfle 1re coupe en bottes frs 70 rendu Nord, Pas-de-Calais. — Cours communiqués par la maison Marlier-Lambiliotte et fils.

Pailles. — Calme ; en baisse ; blé, 200 ; avoine, 215 ; orge, 185 ; parité Nord et Paec-de-Calais.

Fourrages. — Très ferme, par suite de l'ouverture des frontières. Récolte 1939 : luzerne bottes 650-690 ; trèfle bottes 700-720 ; foin bottes 680 ; franco Nord et Pas-de-Calais. — (Cours communiqués par le Comptoir Valenciennois de Représentation).

LÉGUMES ET FRUITS

Pommes de terre nouvelles Cavaillon, 90 fr. les 100 kilos logés départ ; Châteaurenard, 80 fr. ; Saint-Malo ,60 fr. ; Paimpol, 57 fr ; oignons Albi, 160 fr. les 100 kilos logés départ ; oignons Cavaillon, 140 fr. ; tomates Algérie, 225-250 fr. les 100 kilos départ Marseille ; tomates Châteaurenard, 325 fr. les 100 kilos départ Châteaurenard ; melon de Cavaillon, 3.50 à 10 fr. la pièce ; bigarreaux (Tarn-et-Garonne), 4.50 le kilo ; artichauts Montauban, 12 à 18 fr. la douzaine ; haricots verts Vaucluse, 300 à 450 fr. les 100 kilos logés ; pêches Perpignan, 300 à 750 fr. les 100 kilos logés ; abricots, 400 à 700 fr. les 100 kilos logés ; aulx Cavaillon, 200 fr. les 100 kilos logés.

ENGRAIS ET PRODUITS CHIMIQUES

Superphosphate minéral de chaux. — Base 14 % d'acide phosphorique soluble eau et citrate.

Nord. — Dunkerque, Hazebrouck, 42.15; Douai et Valenciennes, 42.65 ; Avesnes et Cambrai, 42.90 sauf gare Gouzeaucourt, 43.15 ; Lille, 42.40.

Pas-de-Calais. — Béthune, 42.45, sauf gares Berguette, Saint-Venant, La Lacque, Lestrem, Calonne-sur-la-Lys, Laventie, Sailly-sur-la-Lys, Bas Saint-Maur, 42.15 ; Saint-Omer, 42.70, sauf gare Aire-sur-la-Lys, 42.15 ; Montreuil, 43.20 ; Saint-Pol, 42.70, sauf gares Frévent, 42.95 ; Fortel, 43.20 ; Mondicourt, 43.20 ; Arras, 42 95, sauf gares Achiet, 43.20 ; Boulogne, 42.95.

Nos prix s'entendent aux 100 kilos brut pour net logés, franco toutes gares grands réseaux de ces arrondissements, par 10.000 kilos minimum.

Sulfate de cuivre cristaux, 364.25 les 100 kilos neige, neige 368.25, départ Wingles (P.-de-C.) sacs perdus, réglés à 100 kilos brut pour net paiement comptant net.

Sulfate de fer cristaux et neige, 45 fr. les 100 kilos, départ Nord, sacs perdus, réglés à 100 kilos brut pour net.

Sulfate de soude perle industriel, 35 fr. les 100 kilos ; raffiné, 50 fr. départ Nord, sacs perdus, réglés à 100 kilos brut pour net.

Engrais azotés. — Ci-dessous les cotations des engrais azotés pour le mois de juin 1939 :

Sulfate d'ammoniaque, normal 20.60 %, 131.50 ; extra-sec, 20.8 0%, 132.50 ; spécial 21 %, 133 fr.

Nitrate de soude synthétique 16 %, 136 francs.

Nitrate de chaux 15.50 %, 125 francs

Nitramme granulé 15.50 %, 119 francs.

Nitramme granulé 20 %, 151 francs.

Ces prix s'entendent aux cent kilos, franco gares grands réseaux des départements du Nord et du Pas-de-Calais, par 10 tonnes minimum, logés en sacs perdus, réglés à 100 kilos brut pour net.

Ils sont à majorer : 1° de la majoration de transport de 1.05 % pour le Nord ; 1.14 % pour le Pas-de-Calais ; 2° de la taxe d'armement de 1 %.

MARCHÉ LIBRE

Cours du disponible constatés par les courtiers assermentés de la Bourse du Commerce de Lille.

Avoines blanches-jaunes, 82 fr., rendu Lille ou parité ; maïs Indochine, 132 fr., délivré Dunkerque ; orge Algérie-Tunisie-Maroc, 82 fr. délivré Dunkerque ; huile de lin, 445 fr. départ Nord-Pas-de-Calais ; tourteaux de lin (grands formats), 151 fr. départ Normandie.

Graines de lin indigène, conditions du contrat du Synd'cat général (base 95 % de pureté), incoté.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

COURS OFFICIELS DU MERCREDI 28 JUIN

(Taxe d'armement non comprise)

Avoines blanches et/ou jaunes, 47 kil. poids naturel, magasin Lille. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 83.50 ; juillet, 84.50 ; août, 85.50.

Maïs Plata, Maïs Maroc, Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Maïs jaunes et/ou roux Indochine, magasins Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, inc. ; juillet, 125.00 V ; juillet-août, 120.00 V ; 6 de juillet, inc.

Dernière cote. — Juin, inc. ; juillet, 124.50 V ; juillet-août, 119.00 V ; 6 de juillet, 113.00 V.

Clôture. — Juin, 132.00 ; juillet, 124.00; juillet-août, 118.50 ; 6 de juillet, 112.50.

Orge Algérie-Tunisie, magasins Dunkerque. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, inc. ; juillet, 82.00 V ; juillet-août, 81.50 V ; 4 derniers, 83.00 V.

Dernière cote. — Juin, inc. ; juillet, 81.50 V ; juillet-août, 81.50 V ; 4 derniers, 82.50 V.

Clôture. — Juin, 83.00 ; juillet 81.00 ; juillet-août, 81.00 ; 4 derniers, 82.00.

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets fûts prêtés comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, 427.50 A ; juillet, 431.25 A, 435.00 V ; juillet-août, 430.00 A, 435.00 V ; 4 derniers, 430.00 A, 435.00 V.

Dernière cote. — Juin, 427.50 A ; juillet, 432.50 A, 435.00 V ; juillet-août, 431.25 A, 435.00 V ; 4 derniers, 430.00 A, 435.00 V.

Clôture. — Juin, 430.00 ; juillet, 433.75; juillet-août, 438.75 ; 4 derniers, 432.50.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasin. En vrac comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, 149.50 F ; juillet, 148.00 A, 149.25 V ; juillet-août, 149.25 V ; 4 derniers, 147.50 A, 148.50 V.

Dernière cote. — Juin, 149.00 A, 150.00 V ; juillet, 148.50 A, 149.50 V ; juillet-août, 149.50 V ; 4 derniers, 148.00 A, 149.00 V.

Clôture. — Juin, 149.50 ; juillet, 149 ; juillet-août, 149.00 ; 4 derniers, 148.50.

Cours faits le mardi 27 après cote : Huile, ; nov.-déc. 432.50 F.

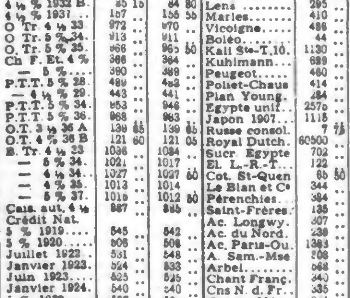

189

La douleur cesse à *l'instant même* où vous appliquez un Zino-Pad du Dr Scholl sur un cor. La *cause* du cor - pression de la chaussure - est ainsi supprimée. Et en peu de temps le cor disparaît radicalement.

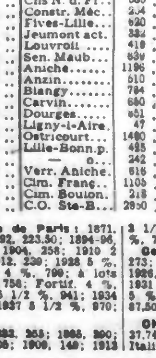

POUR CHAUSSURES NEUVES OU ETROITES

Les Zino-Pads s'appliquent aussi sur tous les points du pied blessé par la chaussure : ampoules, écorchures, pour faire cesser la douleur et éviter la formation de callosités. Taille pour cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix.

La boîte (jaune) 7.90 — **En vente chez tous les Pharmaciens, Orthopédistes, Herboristes.**

Zino-pads du Dr Scholl

9009

BOURSE DE LILLE DU 28 JUIN 1939

VALEURS	C préc	C du J	VALEURS	C préc	C du J	VALEURS	C préc	C du J
CHARBONNAGES			En. El. N. F.	345	335	Czentocnovi.	1580	1560
Albi	615	...	Hersin-Coup.	310	...	Fil Filts Fr.	492	495
— Part.	675	...	Roub. Eclair	1410	...	Industr. Tex.	1145	1130
Aniche	1195	1180	S.-E.-B. Mont	421	420	— jouiss.	850	835
Anzin	508	511	**METALLURGIE**			Le Blan	345	334
Béthune	5650	5587	A. Bl-Miss.	70	...	Lyonn. d. tex	185	187
— 10e	562	562	Ac Longwy.	310	305	Sains Frères	166	...
Blanzy	785	...	Ac. Nord	239	239	Tiberghien	163	163
Bruay	1574	1505	Sam et Mse.	312	310	**VALEURS DIVERSES**		
— 10e	158	153 50	Etabl. Arbel.	560	560	Cr. d. N. ex-c	268	268
Carvin	650	641	Chant Fr.	348	336	Un.d.Mines	168	...
Clarence	95	97	At. C. N. Fr.	330	330	Elect. L.-R.-T.	122	123
Com Fourch	435	435	B. St-Vaast	208	208	Cim. Boulon	210	213
Courrières	217	215	Citroën	610	...	O. C. H. d. N.	205	203
Crespin	32	...	Constr. Méc.	208	205	Cim. Franç.	1110	1110
Dourges	845	845	Delat-Froua	298	300	Mat. C. Lois.	200	194
Escarpelle	2680	2660	Den. Anzin	1300	1280	Poliet-Chaus.	415	410
Frankenholz	15	...	Escaut-Cap.	870	...	Tuil. Beauv.	400	...
Lens	293 50	292 50	Fives-Lille	623	618	Engr. Auby	316	310
Liévin	170 50	166 50	Mat et Hom.	355	355	Gl. Verr sp.	2660	2630
— C. 30 a.	5290	5250	Nord et Est	666	640	Kali Ste-Th.	1140	1116
Ligny-l-Aire	43	...	Mat. Fr.-Bel.	1300	1300	Kuhlmann	625	626
— Part.	46	...	Jeumont	330	330	Péchiney	1685	1687
Marles 70e	408	408	— Part.	755	752	St-Gobain	1995	1985
Nord d'Alais	357	...	Louvroil-M.	424	412	U. Libercourt	240	...
Ostricourt	1478	1485	**PETROLES**			Asturienne	137	136
Thivencelles	178	...	Lille-Bonn.	235	...	La Lucette	237	...
Vicoigne	490	485	— prior.	420	...	Tekkah	705	701
GAZ ET ELECTRICITE			Raf. Pét. N.	79	78	Zincs Silésie	89	...
Art. F. et L.	175	...	**INDUSTRIES TEXTILES**			Béth. d'Alim.	335	336
Béthunoise	177	177	Etab. Agache	387	382	Bras. C.N.F.	210	210
Cont. du Gaz	1248	...	Cot. St-Quen	68	...	Docks du N.	545	...
El. et G. Nd.	367	387				Motte-Cord.	520	...
Elect. Nord	347	...				Hénin	126	125
El.Nd-Ouest	632	630						

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 510; 1923, 506; 1926 (Janvier-Juillet), 525; 1926 (Mars-Septembre), 518; 1927, 518; 1931 (bon 2.000), 1840; 1931 (bon 500), 459; 1934, 925; 1935, 960; 1936, 985. — Département du Pas-de-Calais 1926, 518; 1927, 515; 1929, 980; 1935, 903. — Roubaix 1931, 770. — Crédit National 1919, 542; 1922, 545; 1923 (Fevrier-Août), 530; 1924, 542; 1934, 1022; 1935, 995. — Denain et Anzin 1927, 1007. — Eglises dévastées (Gr. de Reconstr.) 1928 6 %, 506; 1928 5 %, 970; 1931, 875. — Grosse Métallurgie 1931, 885. — Houillères du Nord et du P.-de-C. Janvier 1931, 906; Mars 1931, 898; Juin 1931, 902; Août 1931, 902. — Liévin 1926, 515. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 795. — Artésienne de Force et Lumière 1931, 820; 1935, 875. — Electrique du Nord-Ouest, 860. — Biache St-Vaast 1929, 795. — Escaut et Meuse 1930, 810. — Aciéries du Nord et de l'Est 1930, 840. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de), 425. — Senuelle-Maubeuge 1930, 790; 1931, 1690. — Cotonnière de Fives, 675. — Frémaux (Filatures), 730. — Lemaire-Destombes, 870. — Société de Filature (Anciens Etab. Desurmont et fils), 693. — Chicorées Supérieures (Société Industrielle), 960. — Eternit, 926. — Finalens, 885. — Union Bancaire du Nord 5 %, 990. — Beeringen, 859. — Bruay 1932, 910. — Crespin-Nord, 850. — Escarpelle 1904, 1907 et 1909, 400. — Liévin 1931, 872. — Limbourg-Meuse, 863. — Marles 1906-09, 389.

COUPONS ANNONCES

3 Juillet. — Nord (action de jouissance) (solde). N° 166. Coup. net à payer : nom., 35,50; port., 30,53. — Carmaux (action de capital) (solde). N° 22. Coup. brut, 30,50; net à payer : nom., 25,01; port., 21,05. — Carmaux (action de jouissance). N° 121. Coup. brut, 20; net à payer : nom., 16,40; port., 13,65.

6 Juillet. — Albi (action), N° 51; Coupon brut 35; Net à payer nom. 28,70; port. 23,57. — Albi (1/5 de part), N° 18; Net à payer nom. 30,75; port. 25,82.

6 Juillet.— Nord (act. de capit.) (solde). N° 166. Coup. net à payer : nom., 41,41; port., 35,23. — Poliet et Chausson (action). N° 33. Coup. brut, 20; net à payer : nom., 16,40; port., 12,49. — Energie Electrique du Nord de la France. N° 36. Coup. brut, 24; net à payer : nom., 19,68; port., 16,15. — Compteurs et Matériels d'Usines à gaz (action O). N° 118. Coup. brut, 35; net à payer : nom., 30,18; port., 24,32.

7 Juill.— Française des Pétroles (act. B). N° 8. Coup. brut, 45; net à payer : nom., 37,785; port., 30,751.

10 Juillet. — Carvin (solde), N° 34; Coupon brut 32,50; Net à payer nom. 26,65 ; porteur 22,25.

BOURSE DE BRUXELLES DU 28 JUIN 1939

VALEURS	C. préc	C. du J	VALEURS	C. préc	C. du J	VALEURS	C. préc	C. du J
comptant			**comptant**			**comptant**		
Rte belg. 3 %.	89 75	89 75	Cockerill	1055	1015	Asturienne	104	100
U. 4 % 1re S.	83 85	83 90	Const. El. Cl.	877 50	...	Vieil. Mont.	1205	1200
4% lots d.g.29	483	484	Ougrée	950	915	Electro belge	1380	...
S.N.C.F.B 4%	416	415	Providence	15875	15700	Dhalbusch	125	...
Lots Cong. 88	138 50	137	Sam.-Mos.	1870	1855	Silésie	56 50	54 50
Banq. Nation	1570	1580	Beeringen	670	672 50	Canada pac.	128	121 50
Soc. Gén. P.	2700	2610	Kessales	4350	...	Tubize ord.	42 50	44 50
C.G. Lacs c.	375	370	Laura	2840	2840	Un. H. Kat.	2915	2875

BOURSE DE PARIS DU 28 JUIN 1939

VALEURS	C. préc	C. du J	VALEURS	C. préc	C. du J	VALEURS	C préc	C du J
PARQUET COMPTANT			El. G du N.	370	364	Bokanowski	86	87
3 % perp.	77 25	76 70	En. El. N. F.	341	341	Mars de cr.	635	637
3 % amort.	84 80	83 83	Thom Houst.	158	156 50	Zincs Silésie	86	88
3 ½ % amor.	100 25	...	Nord-Est	665	663	Astur Mines	136	131
4 % 1917	78 90	78 40	Den.-Anzin	1255	1265	St-Raphaël	5520	5595
4 % 1918	80 40	79 75	Schneider	1367	1348	**BANQUE COMPTANT**		
5 % 1920	109 10	108 55	Tréfil Havre	825	816	Bruay	1590	1585
4 % 1925	164 75	163 40	Béthune 10e	665	655	Clarence	92	98
4 ½ % 1932 A	86 90	86 40	— act.	5650	5550	Liévin cp 30	5225	5200
4 ½ % 1932 B	85 15	84 80	Courrières	215	214	La Lucette	226	225
4 ½ % 1937	157	156 55	Lens	295	292	Tubize	89 75	...
O Tr 4 ½ 33	972	970	Marles	410	410	**PARQUET TERME**		
O Tr 5 % 34	913	911	Vicoigne	486	492	Banq. de Fr.	7570	7450
O Tr 5 % 35	968	965 50	Boléo	44	44	Banq. Paris	1113	1100
Ch F. Et. 4 %	366	364	Kali Ste-T.10	1130	1130	Un. Paris	437	438
— 5 %	390	389	Kuhlmann	689	...	Compt. Nat.	819	812
P.T.T. 5 % 28	489	483	Peugeot	460	454	Crédit Fonc.	3245	3232
— 4 ½ % 29	443	441	Poliet-Chaus	414	414	Crédit Lyon.	1580	1565
P.T.T. 5 % 34	953	946	Plan Young	284	280	Pennaroya	278	273
P.T.T. 5 % 36	968	963	Egypte unif.	2570	2560	Gafsa	754	750
O.T. 3 ½ % 36 A	139 65	139 65	Japon 1907	1118	1000	St-Gobain	2006	1977
O.T. 4 % 36 B	121 60	121 05	Russe consol.	7 75	7 75	Citroën	625	621
B. Tr. 4 ½ 33	1036	1034	Royal Dutch	60500	60500	Say	628	621
— 5 % 34	1021	1017	Sucr. Egypte	702	705	Fonc. Egypt.	2970	2935
— 4 ½ % 34	1027	1027 50	El. L.-R.-T.	122	116 50	Canad. Pac.	165 50	164 50
— 4 % 35	1013	1014	Cot. St-Quen	65 50	...	Wag.-Lits	84 25	83
— 5 % 37	1015	1012 50	Le Blan et Ce	344	335	Central Min.	2615	2555
Cais. aut. 4 ½	887	885	Pérenchies	384	341	Montecatini	157	148
Crédit Nat.			Saint-Frères	135	131	Rio-Tinto	2088	2055
5 % 1919	545	542	Ac. Longwy	307	302	Norv. Azote	1965	1935
5 % 1920	506	506	Ac. du Nord	238	236	**BANQUE TERME**		
Juillet 1922	531	548	Ac. Paris-Ou.	1383	1388	Albi	618	617
Janvier 1923	524	533	A. Sam.-Mse	308	309	Bruay 10e	156 50	150
Juin 1923	525	525	Arbel	568	560	Caoutchoucs	198	195
Janvier 1924	540	540	Chant Franç.	340	520	Chartered	199 50	197 50
5 % 1932	527	589	Cns N. d. Fr.	335	325	De Beers ord.	1156	1130
4 ½ % 1932	997	994	Constr. Méc.	204	192	Goldsfield	530	516
5 % 1934	1008	1015	Fives-Lille	620	618	Huil. de Pét.	268	264
5 % 1935	1004	1004	Jeumont act.	332	330	Liévin Act.	170 50	169
5 % 1937	1002	1004	Louvroil	410	408	Malacca ord.	147	148
6 % 1938	1041	1041	Sen. Maub.	639	635	Mexic. Eagle	66 75	66 50
Dép.N.6%21	506	509	Aniche	1196	1190	Pernod	925	911
Banq de Fr.	7550	7484	Anzin	510	505	Randmines	1452	1431
Cr Comm.	520	517	Blangy	784	771	Shel. Transp.	738	732
Soc. Génér.	784	779	Carvin	680	652	Silva Plana	199	192 50
Suez Act.	14005	13875	Dourges	651	642	Tanganyka	42	41 50
Ch. F. Est.	601	599	Ligny-l-Aire	47	...	Tharsis	...	158 50
— Lyon	890	890	Ostricourt	1480	1450	Vieil. Mont.	1550	1530
— Midi	695	692	Lille-Bonn.p.	485	430			
— Nord	889	886	— o.	242	248			
— Orlé.	830	825	Verr. Aniche	616	616			
Métropolit.	820	816	Cim. Franç.	1105	1120			
Elect. Paris	756	756	Cim. Boulon.	218	213			
			C.O. Ste-B.	2950	2925			

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 387; 1875, 476; 1876, 468; 1892, 223.50; 1894-96, 218; 1898, 269; 1899, 245; 1904, 258; 1910 2 3/4, 222; 1910 3 %, 215; 1912, 230; 1928 5 %, 854; 1929 4 1/2, 810; 1930 4 %, 790; à lots 1930 4 %, 751; 1931 4 %, 758; Fortif. 4 %, 715; 1932 4 1/2, 791; 1934 5 1/2 %, 941; 1934 5 %, 822; 1935 5 %, 922; 1937 5 1/2 %, 970; 1938 6 %, 993.

Foncières : 1879, inc.; 1883, 355; 1885, 390; 1/5, 86; 1895, 315; 1903, 305; 1909, 149; 1913 3 1/2 %, 311.50; 1913 4 %, 467; 1930 4 1/2 %, 762.

Communales : 1879, inc.; 1880, 750; 1891, 273; 1892, 321; 1899, 293; 1906, 295; 1912, 148; 1926, 394; 1927, 501; 1929, 885; 1930 4 %, 753; 1931 4 %, 790; 1931-32, 790; 1932, 820; 1933 5 %, 835; 1934, 985; Bons 1887, inc.; 1888, 87,50; Panama oblig., 122.

CHANGES. — Londres 176,72 ; New-York 37,74 ; Belgique 641,75 ; Hollande 2068.50 ; Italie 198,56 ; Suisse 850,875.

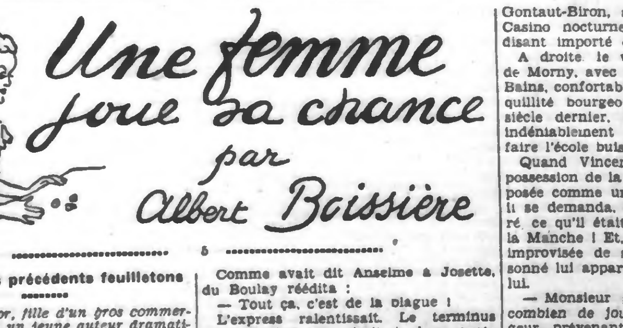

5

Résumé des précédents feuilletons

Josette Ducor, fille d'un gros commerçant, a épousé un jeune auteur dramatique, Vincent du Boulay, déjà grisé par le succès. A la suite d'une scène brève autant que stupide, Vincent prend une valise et s'en va, sans que sa femme le retienne. Le hasard guide ses pas vers la gare Saint-Lazare. Dans le train de Deauville, il fait route avec un voyageur qui lui ressemble comme un frère.

— Et si, par hasard, il vous était donné, un jour, de voir, dans la rue, ici ou ailleurs, mon convoi...

— Et vous appelez ça de l'humour, probablement ? coupa net Vincent du Boulay. Ah ! mon pauvre ami ! Est-ce qu'on parle ainsi à notre âge ? Ou bien alors c'est de la pose, du chiqué.

Comme avait dit Anselme à Josette, du Boulay réédita :

— Tout ça, c'est de la blague !

L'express ralentissait. Le terminus Trouville-Deauville était à deux cents mètres. Et le cahotement, entre le tender et le dernier wagon signifiait entre le dialogue suspendu des deux touriste qui se ressemblaient comme deux frères, une ligne de deux cents points de suspension

Chacun s'empara d'une mallette. L'un et l'autre jetèrent sur leur épaule gauche le trench-coat. Ils sautèrent à bas du compartiment, traversèrent la gare. Les autobus d'hôtels les sollicitaient. Ils se séparèrent

— Bonne chance ! salua le Français.

— A vous pareillement ! répliqua le Britannique.

A gauche, le Palace-Caserne, la rue Gontaut-Biron, avec la perspective du Casino nocturne, escamotèrent le soi-disant importé de Prétoria.

A droite, le vieux Trouville du duc de Morny, avec son hôtel de la rue des Bains, confortable sans plus, et la tranquillité bourgeoise d'un immeuble du siècle dernier, accueillirent le citoyen indéniablement Français, en train de faire l'école buissonnière.

Quand Vincent du Boulay eut pris possession de la chambre au second, exposée comme une étuve en plein midi, il se demanda, complètement désemparé, ce qu'il était venu faire au bord de la Manche ! Et, avec le recul, la sottise improvisée de son coup de tête irraisonné lui apparut flagrante, indigne de lui.

— Monsieur garde la chambre pour combien de jours ? s'informait le logeur, prévenant.

— Monsieur refiche... le camp, demain matin, par le premier rapide, répartit du Boulay.

— Monsieur ne connaît pas l'agrément unique au monde, de notre station balnéaire ?

— Si. Faites-moi préparer une douche. Cela me remettra frais comme l'œil

Le logeur pria le voyageur bourru de s'inscrire sur la fiche mise à sa disposition

Il donna, au personnel, son impression.

— C'est un loustic qui la connaît aussi bien que nous !

Et il invita la bonne à mettre au point l'unique salle de bains de l'établissement.

Vincent du Boulay eut, à cet instant, le tort d'ouvrir la mallette qui recélait la paire de mévas et le pyjama de toile bleue assortis, pour une heure de détente

— Qu'est-ce que c'est que ça ? s'étonna-t-il d'une découverte nouvelle, dans l'inépuisable trousseau d'homme.

Ça ? C'était dans le soufflet, une pochette qu'il répandit sur la courtepointe, afin d'en faire l'inventaire.

1° Un acte de naissance au nom de Théodore Smith, né à Manchester, le 3 avril 1904, fils de Joë Smith, industriel, et de Nelly Staford ; 2° un permis de conduire ; 3° un passeport délivré à Londres le mois dernier, toujours au nom de Théo Smith ; 4° une carte d'identité, avec la photo du jeune homme splénétique qui n'avait qu'un vice et qu'une vertu ; 5° un indicateur des hôtels recommandés, pour la clientèle britannique, à Paris. Parmi la douzaine de maisons signalées à l'attention des citoyens de la Grande-Bretagne, une était marquée au crayon rouge : Mansion-House, rue de la Pompe, à Passy (XVIe arrondissement). C'était sans doute la dernière résidence de son compagnon de voyage

A moins qu'il ne fût descendu à Washington Palace, avenue des Champs-Elysées. Tout premier ordre Grand luxe, étoilé d'une croix au crayon bleu

Alors, Vincent du Boulay, qui n'eût su comment établir l'emploi de son temps, se crut tout à coup providentiellement chargé d'une mission qu'il lui était impossible de décliner, après avoir recueilli la confidence de Théo Smith (de Manchester). C'était de remettre la main sur son compagnon de voyage, afin de lui rendre sa valise en pegamoïd. L'erreur des deux jeunes gens était excusable et, croyait le Parisien, qui connaissait Deauville comme sa poche, facile à réparer.

Il comptait seul. Autant dire qu'il comptait deux fois.

Le portier du Caserne-Palace l'accueillit froidement :

— Un voyageur avec votre tenue exacte ? Inconnu.

Dans un bar américain où tous les Etats de l'Union étaient représentés, il fit chou-blanc pareillement.

Il arpenta cinq fois, dans les deux sens, la rue Gontaut-Biron, sans repérer le fils de Joë Smith, en train de finir la dernière tranche de l'héritage paternel. Peine perdue !

Après un dîner sans agrément, il alla perdre quelques menus billets à la boule. Le privé du casino lui était interdit. Il se rabattit sur la documentation d'un petit chasseur mulâtre qui connaissait le prénom de toutes les dames de l'endroit, et tous les messieurs par les sobriquets variés que ces dames leur attribuaient

— Un type dans votre genre ? Attendez ! Il est tombé sur deux bûches dès l'ouverture de la grosse table. On n'a pas l'idée, non plus, d'ouvrir le bal. C'est chercher la cerise à plaisir.

— Et tu ne sais pas...

— Où il est passé ? S'il fallait suivre tous les guignards pour les consoler, la maison devrait tripler son personnel. Pas vrai, m'sieur ?

Le renseignement valait dix francs de pourboire.

Et Vincent du Boulay entra dans un café, face à la gare, afin d'écrire une lettre de deux pages à Josette, dans laquelle il lui demandait pardon de son équipée stupide... Imprudemment, il annonçait son retour par le premier rapide. Encore une fois il comptait seul.

Comme il allait jeter à la boîte la lettre à Josette, il raisonna.

— C'est idiot, puisque j'arriverai avant ma lettre.

Et il l'inséra dans la poche de son veston, retraversa le pont de Touques et alla dormir rue des Bains, avec l'espoir d'être plus heureux le lendemain.

Le lendemain, Vincent du Boulay fit les planches et admira, sans les envier, tous les préposés des deux sexes à l'héliothérapie, vautrés dans le sable doré.

— Il est évident, constata l'inquisiteur, que si Théo Smith (de Manchester) est à griller parmi ces tas de viande en train de rissoler, je ne me sens pas du tout capable de le reconnaître.

Un autocar de courses, dans la direction de Clairfontaine, un peu avant quatorze heures, le remit sur la bonne voie.

Evidemment, le coup de feu du Grand Prix avait donné le signal du départ aux meilleurs cracks pour le meeting de Dieppe. Mais il y avait encore deux ou trois épreuves d'importance. Théo Smith devait y risquer son dernier fifrelin.

Du Boulay piqua droit sur le pesage, avec la certitude de le retrouver du côté des baraques du mutuel. Mais à droite de la tribune — c'était la fin de la deuxième course — il se heurta à un barrage de toilettes d'été et de gentlemen, descendus des premiers gradins, pour voir de près « le scandale du jour ». Ceux qui parlaient anglais s'apitoyaient avec une réminiscence d'Hamlet : Alas! poor Yorick ! » Celles qui parlaient le français sans le secours de Lancelot résumaient leur pitié en une courte phrase : « On n'a pas idée d'être aussi ballot ! »

Une d'elles interpella l'auteur dramatique avec une familiarité acquise dans les grands bars : « C'était pas votre jumeau, par hasard ? »

Et elle désigna, du bout de son ombrelle japonaise, par-dessus la haie de curieux qui lui bouchaient la vue du paddock, les lads d'écurie qui emportaient sur une civière, comme un jockey replié au dernier tournant, le cadavre inerte de Théo Smith (de Manchester), qui, sur la troisième travée des tribunes, un coup de revolver à la tempe gauche, avait mis fin à sa guigne persistante.

(A suivre).